

FONDS D'AFFECTATION
SPECIALE DES
NATIONS UNIES
POUR ERADICHER
LA VIOLENCE A
L'EGARD DES FEMMES

Il s'agit
d'une
urgence
internationale
qui se déroule à huis clos

La violence à l'égard des femmes est tacitement acceptée dans de nombreuses sociétés, dissimulée derrière des portes et murs de silence. Actuellement, c'est pourtant l'une des violations des droits humains la plus répandue et la plus systématique dans le monde: une femme sur trois sera violée, battue et contrainte à des relations sexuelles ou abusée d'une manière ou d'une autre au cours de sa vie.

L'engagement politique en vue d'éradiquer la violence à l'égard des femmes n'a jamais été aussi important. En 2007, plus de 100 pays avaient déjà adoptés des lois ou des principes condamnant la violence à l'égard des femmes et mettant fin à l'impunité des auteurs de ces violences. Mais la mise en pratique de ces lois nécessite des ressources supplémentaires. Le Fonds d'Affectation Spéciale des Nations Unies pour Éradiquer la Violence à l'Égard des Femmes cherche à combler ce manque de ressources.

Depuis plus de 30 ans, des groupes de femmes du monde entier ont pris les devants en répondant aux besoins des femmes survivantes de la violence. En travaillant avec les communautés de base — aux niveaux national, régional et international — ces groupes ont exercé des pressions pour que la violence contre les femmes devienne une priorité de développement et de droits humains. Elles ont encouragé les femmes victimes de violences à briser le silence en leur donnant la parole, leur ont offert un abri et des services, et ont plaidé pour combler le manque criard de ressources.

Ces championnes des droits des femmes ont modifié notre perception de la violence contre les femmes. Elles ont réussi à faire comprendre que la violence contre les femmes n'était pas simplement le résultat d'actes individuels isolés; mais qu'elle était profondément enracinée dans les inégalités structurelles qui existent entre les hommes et les femmes. Leurs efforts, fournis aux niveaux communautaire et national, ont également démontré que la violence contre les femmes n'est pas inévitable: il s'agit d'un problème qui peut être résolu.

Une opportunité historique

En 2007, on comptait 89 pays dotés d'une législation en matière de violence conjugale; ils étaient deux fois moins nombreux en 2003. Plus de 100 pays ont défini le viol comme étant un crime, 90 ont mis en place des dispositions contre le harcèlement sexuel et 93 pays ont interdit la traite des êtres humains. Les structures pour la prévention et la répression de la violence à l'égard des femmes se mettent en place. Les perceptions sont entrain de changer. Il faut à présent saisir l'opportunité pour que la violence à l'égard des femmes fasse partie du passé.

En 2008, le Secrétaire Général des Nations Unies a lancé une campagne mondiale en vue d'éradiquer la violence à l'égard des femmes. Cette campagne sera maintenue jusqu'en 2015, date finale des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Le mouvement international initié par les femmes reçoit maintenant le soutien des plus hautes instances nationales et internationales. Et la question relative à la violence contre les femmes occupe la première place de l'ordre du jour en matière de paix, de sécurité, de réduction de la pauvreté, de développement et des droits humains.

Le Fonds d'Affectation Spéciale des Nations Unies pour Éradiquer la Violence à l'Égard des Femmes

Le Fonds d'Affectation Spéciale des Nations Unies pour Éradiquer la Violence à l'Égard des Femmes représente un mécanisme global de premier plan pour la mise en œuvre d'actions visant à mettre fin à la pandémie. La Résolution de l'Assemblée Générale des Nations Unies qui a établi le Fonds d'Affectation Spéciale en 1996 a désigné l'UNIFEM (Fonds de Développement des Nations Unies pour la Femme) comme Administrateur, pour le compte du système des Nations Unies.

Le fonctionnement du Fonds d'Affectation Spéciale des Nations Unies

Le Fonds d'Affectation Spéciale des Nations Unies octroie des subventions sur base d'un processus annuel, ouvert et compétitif qui a pour objectif de soutenir les stratégies les plus innovatrices et efficaces en matière de résolution et de réduction de la violence contre les femmes et les filles.

Ampleur du problème

La violence à l'égard des femmes touche les femmes et les filles de tous les pays quelque soit leur âge, leur race, leur éducation, leur salaire ou leur ethnité. Nous pouvons pourtant changer ces sinistres statistiques comme le prouvent clairement les pages ci-après.*

* Les statistiques sont extraites de : Nations Unies, 2006, *Mettre fin à la violence à l'égard des femmes, Une Etude du Secrétaire Général*, New York, à l'exception des: statistiques sur les coûts de soins de santé liés à la violence conjugale et entre partenaires intimes aux Etats-Unis qui sont tirés d'un rapport de 2003 publié par le 'National Center for Injury Prevention and Control of the US Centers for Disease Control and Prevention'; des statistiques sur la violence sexuelle contre les femmes et les filles qui sont extraits du rapport sur l' *État de la population mondiale 2005* du Fonds des Nations Unies pour la Population; des statistiques sur les mutilations/ incisions génitales des femmes qui sont issus d'un rapport du UNFPA de 2007; et des statistiques sur la traite des êtres humains extraits d'un rapport de 2007 du Département d'État des États-Unis.

LE MONDE S'EST EXPRIMÉ: IL EST TEMPS D'AGIR

En 1993, la Déclaration des Nations Unies sur l'Élimination de la Violence à l'Égard des Femmes a défini la violence contre les femmes et les filles comme englobant toutes formes de violence physique, sexuelle et psychologique infligées en public ou en privé. Cette déclaration historique ainsi que la Déclaration de Pékin et le Programme d'action de 1995, adoptée par 189 pays lors de la 4^{ème} Conférence Mondiale sur les Femmes, ont consolidé l'importance de lutter contre la violence à l'égard des femmes dans les sphères de prise de décision. D'autres conférences des Nations Unies dans les années 1990, ainsi que certaines actions mises en œuvre depuis celles-ci, ont permis que cette question occupe une place dans l'ordre du jour intergouvernemental, à savoir en particulier:

- 1993. La Déclaration de Vienne et le Programme d'Action, qui affirme sans équivoque que les droits des femmes sont des droits de la personne humaine.
- 1994. La Conférence Internationale sur la Population et le Développement, qui a reconnu les liens inextricables entre la violence contre les femmes et la santé reproductive et les droits en matière de procréation.
- 1999. La Déclaration du 25 novembre, qui définit la Journée Internationale de l'Élimination de la violence à l'égard des femmes.
- 2000. La Déclaration du Millénaire, qui a résolu de "lutter contre toutes les formes de violence à l'égard des femmes", et son Sommet Mondial de 2005 qui a réaffirmé cet engagement et l'a étendu pour inclure la violence à l'égard des femmes pendant et après un conflit.
- 2004. Le débat ouvert du Conseil de Sécurité, le premier de son histoire, consacré à la violence sexuelle et à l'égard des femmes dans les situations de guerre et post-confliktuelles.
- 2006. La publication de l'Etude approfondie sur toutes les formes de violence à l'égard des femmes du Secrétaire Général des Nations Unies qui a posé les bases de la voie à suivre au niveau global.
- 2006 et 2007. Les résolutions de l'Assemblée Générale sur l'éradication de la violence à l'égard des femmes. Ces résolutions ainsi que les autres résolutions des N.U. sur le viol, la violence domestique, les pratiques de l'excision et la violence à l'égard des travailleuses migrantes, entre autres, renforcent l'appel à l'action.

- **La violence domestique est de loin la forme la plus courante de violence à l'égard des femmes. Elle conduit trop souvent à une issue fatale. 40 à 70 % des femmes victimes de meurtre en Australie, au Canada, en Israël, en Afrique du Sud et aux États-Unis d'Amérique ont été tuées par leur mari ou leur petit-ami. Rien qu'aux États-Unis les coûts de santé résultant de la violence conjugale et de la violence entre partenaires intimes sont estimés à 5,8 milliards de dollars. >>**

« Grâce au Fonds d'Affectation Spéciale des Nations Unies, les gouvernements peuvent établir une confiance universelle, applicable à tous les pays, toutes les cultures et communautés : La violence à l'égard des femmes est inacceptable, inexcusable, intolérable. Dans le cadre de ma campagne pour éradiquer la violence à l'égard des femmes, j'encourage tous les États Membres à apporter leur soutien à cette cause ».

Ban Ki-moon, Secrétaire Général de Nations Unies

FONDS D'AFFECTION SPÉCIALE DES NATIONS UNIES
POUR ÉRADIQUER LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES

- Un appel annuel de propositions de projets est lancé globalement, en particulier vers les pays en développement et les pays en transition. Les demandes de subventions peuvent être soumises par les organisations gouvernementales et non-gouvernementales, et depuis 2008, par les UNCT (Equipe-pays des N.U.) qui travaillent en étroite collaboration avec des partenaires nationaux.
- Les propositions sont examinées par les comités qui sont composés de représentants des Nations Unies et d'autres organisations multilatérales ainsi que des experts en matière de violence contre les femmes issus d'organisations non-gouvernementales et du milieu universitaire (voir page 10).*
- Un des points principaux du Fonds est de lier les initiatives communautaires aux priorités nationales et au travail des partenaires gouvernementaux, non-gouvernementaux, des bailleurs de fonds et des partenaires des Nations Unies. L'objectif est d'apporter l'innovation et les ressources supplémentaires au niveau local là où on en a le plus besoin.
- UNIFEM est chargé de la gestion et de la stratégie globale du Fonds d'Affectation Spéciale des Nations Unies. Il s'assure de leur pertinence et de leur efficacité en consultant régulièrement un comité inter-agences des Nations Unies qui offre son conseil dans l'organisation des priorités politiques.

Les réalisations du Fonds d'Affectation Spéciale des Nations Unies

Le Fonds d'Affectation Spéciale des Nations Unies est un catalyseur de nouvelles idées, une source de soutien des actions ciblées et stratégiques, et un centre d'informations sur les bonnes pratiques visant à éradiquer la violence à l'égard des femmes. Depuis 1997, près de 250 initiatives dans près de 100 pays ont reçu des financements totalisant plus de 19 millions de dollars.

Au début de l'année 2005, le Fonds d'Affectation Spéciale des Nations Unies s'est consacré plus particulièrement au soutien des actions de mise en œuvre des lois et des politiques relatives à l'éradication de la violence à l'égard des femmes. Ceci permet aux agents d'exécution de la loi, fonctionnaires judiciaires, travailleurs dans le domaine de la santé, éducateurs, hommes, femmes, garçons et filles de faire usage des changements juridiques et politiques qui offrent une meilleure protection aux femmes. Par exemple :

PRÉVENIR LA VIOLENCE, PROMOUVOIR LA SÉCURITÉ

- Des projets pilotes dédiés à la création d'environnements urbains plus sécuritaires ont inspiré un programme régional en cours de lancement dans des villes sélectionnées en Argentine, au Brésil, au Chili, en Colombie, à El Salvador, au Guatemala et au Pérou. Ce programme intitulé « *Safe Cities* » se consacre à garantir les droits des femmes à pouvoir profiter des espaces publics sans craindre la violence ou les tentatives de viol. Il favorise la participation des femmes dans la planification municipale ainsi que dans les réformes politiques et les mesures ayant pour but d'améliorer la sécurité de femmes, comme par exemple un éclairage adéquat des rues et la pose de clôtures autour des terrains abandonnés. Cette initiative étendue a attiré le soutien de trois organisations des Nations Unies, du Gouvernement espagnol et des partenaires des ONG.

* Les assemblées du comité sous-régional sont tenues dans les pays suivants: Afrique du Sud, Barbade, Brésil, Equateur, Fiji, Ghana, Jordanie, Kenya, Maroc, Mexique, Népal, République Slovaque, Rwanda, Sierra Léone, et en Thaïlande.

6

- **D'après des études menées dans un certain nombre de pays en développement, environ 13% des femmes subissent des violences physiques moyennement ou fortement graves pendant leur grossesse.**
- **Près de 50 pourcent de toutes les attaques sexuelles dans le monde ont pour victimes des jeunes filles âgées de 15 ans ou moins. Des études réalisées en Jamaïque, au Mali, en**

- Les comportements envers les soi-disant crimes « d'honneur » dans les territoires occupés en Palestine ont commencé à changer grâce à un bénéficiaire d'un financement du Fonds d'Affectation Spéciale des Nations Unies qui a préparé un document sur la nature et l'étendue de cette pratique. Cette recherche a fourni une preuve favorisant un changement de comportements et un plaidoyer pour de meilleurs services et des réformes législatives idoines.
- Un plaidoyer communautaire instauré au Mali s'assure qu'un programme national interdisant la mutilation/excision génitale des femmes atteigne les communautés de base. Le succès de cet effort est attribué à l'engagement à grande échelle de groupes divers dont des femmes, des jeunes, des enseignants, des médias, des responsables ministériels, des parlementaires, des chefs traditionnels et religieux ainsi que des exciseurs. Un nouveau programme de formation, développé par le Ministère de l'Éducation, diffuse le message à l'échelle nationale.

ENCOURAGER LA PROTECTION LÉGALE

- Les juges en Inde ont confronté leurs propres préjugés en matière de genre en mettant en place des ateliers participatifs, en visitant des foyers pour femmes, et en dialoguant avec d'autres juges et des femmes victimes de violence. Ils ont ensuite créé un réseau régional soutenu -par le juge en chef du pays de l'époque- afin de partager leurs points de vue avec les représentants de la justice des autres régions d'Asie et du Pacifique. A la suite de cette initiative des décisions judiciaires sensibles au genre ont été prises, des outils visant à combattre les préjugés ont été développés et sont utilisés pour la mise en place de nouveaux programmes au Bhoutan et en Asie du Sud Est.
- Une organisation de citoyens en Mongolie déploie des efforts considérables pour que des lois récemment adoptées sur la violence domestique, la traite des êtres humains, le viol et le harcèlement sexuel soient mises en pratique. En partenariat avec la Commission Nationale des Droits de l'Homme et d'autres groupes de la société civile, l'organisation met en avant un modèle de protection et de services aux victimes. En même temps, elle plaide pour l'amélioration des lois et l'analyse des attributions budgétaires afin de garantir la disponibilité des ressources pour pouvoir mettre les lois en pratique.

BRISER LE SILENCE

- Le premier programme sur la violence conjugale et entre partenaires intimes a été présenté à des adolescents croates pour déclencher une prise de conscience et un débat public sur un thème qui était largement resté dissimulé. Ce programme a par ailleurs attiré l'attention sur les causes profondes de ce type de violence.
- Plus de 55,000 personnes vivant dans les régions reculées de l'Amazonie péruvienne ont pu entendre des programmes radio qui associaient le divertissement à des informations vitales sur la violence contre les femmes et le VIH. La formation d'étudiants comme correspondants locaux et la formation de formateurs les aident à intérioriser et appliquer les informations qu'ils reçoivent.

« Faire savoir aux survivantes de la violence qu'elles ne sont pas seules, qu'elles peuvent compter sur nous ».

UNIFEM Ambassadrice
de bonne volonté
Nicole Kidman

République Unie de Tanzanie ont révélé qu'entre 20 et 30% des adolescentes ont connu des violences sexuelles. En Thaïlande, la violence conjugale et entre partenaires intimes est la cause principale de la mortalité des femmes et des filles âgées de 15 à 24 ans.

- **La violence sexuelle est progressivement reconnue comme une méthode délibérée de guerre. C'est un crime de guerre qui se >>**

« Dans mon pays, nous savons depuis des années que la violence à l'égard des femmes nourrit l'épidémie du SIDA. Avec le soutien du Fonds d'Affectation Spéciale des Nations Unies, le gouvernement établit de nouvelles bases pour protéger les femmes et les filles du viol et du VIH ».

Marty I. Legwaila,
Directeur, Département Genre,
Ministère du Travail et des
Affaires Intérieures, Botswana

Diriger le Fonds vers de nouveaux horizons

- **Augmenter l'efficacité.** Hormis le problème des ressources, la plus grande contrainte dans la lutte efficace contre la violence à l'égard des femmes est le manque de capacité d'échelonner les programmes et les données sur les méthodes les plus efficaces. Pour résoudre ces deux problèmes, le Fonds a investi dans la formation des bénéficiaires de subventions pour créer des programmes basés sur des preuves solides et pour suivre et évaluer les résultats rigoureusement. Une nouvelle stratégie d'évaluation utilise des approches et méthodologies ultra modernes pour extraire de manière systématique des leçons apprises des différentes initiatives financées par le Fonds, surtout celles qui peuvent être répliquées et étendues.
- **Subvention sur long terme et à grande échelle.** Avec le renforcement de l'engagement politique et la disponibilité des ressources, le Fonds d'Affectation Spéciale des Nations Unies va soutenir des programmes à plus grande échelle impliquant des partenaires multiples. L'objectif est de déployer les approches prometteuses et testées et d'assurer leur durabilité par le biais des partenariats avec les gouvernements, les ONG et les Nations Unies. De plus, l'attribution de subventions de larges sommes et de long-terme permettra d'augmenter l'efficacité de la gestion du Fonds.
- **Multiplier les innovations.** Le Fonds accorde son soutien aux bénéficiaires qui testent et développent de nouvelles approches pour éliminer la violence à l'égard des femmes. Par exemple, une des organisations bénéficiaires est la première à examiner les liens entre la violence contre les femmes et la diffusion du VIH. Grâce aux financements de Johnson & Johnson et d'autres donateurs, des experts internationaux de premier plan collaborent avec huit bénéficiaires dans trois régions différentes qui travaillent à l'intersection de ces « épidémies jumelles ». Des exercices communs d'apprentissage et d'évaluation permettent aux bénéficiaires de découvrir de nouvelles techniques qui ont le potentiel de réduire la prévalence du VIH et la violence à l'égard des femmes.
- **Partager les leçons au niveau international.** Le Fonds d'Affectation Spéciale des Nations Unies constitue une précieuse ressource pour les approches, les méthodologies et les outils qui ont été utilisés avec succès pour aborder le problème de la violence à l'égard des femmes et des filles. Les expériences des bénéficiaires du Fonds d'Affectation Spéciale des Nations Unies font actuellement l'objet d'une initiative globale visant à les documenter et à les partager avec les autres organisations qui reçoivent le soutien du Fonds et avec les agents du développement en général. Le fossé qui existe entre la production des connaissances et leur partage doit être comblé pour assurer l'excellence des programmes et optimiser leurs résultats.

perpétue en toute impunité. Entre 20.000 et 50.000 femmes ont été violées pendant le conflit en Bosnie au début des années 1990; dix fois plus de femmes ont été violées pendant le génocide au Rwanda, mais les auteurs des délits ont été peu nombreux à être poursuivis en justice. L'enlèvement, la détention, la mutilation et les autres châtiments humiliants ou

Porquoi le Fonds d'Affectation Spéciale des Nations Unies est important

- **Un indicateur de l'engagement international.** Le Fonds d'Affectation Spéciale des Nations Unies pour éradiquer la violence à l'égard des femmes est l'un des principaux mécanismes mondiaux qui vise à rassembler le système des N.U. autour de ce thème sensible. En cette qualité, sa valeur est autant symbolique que pratique car il sert à évaluer l'importance accordée à la violence de genre par la communauté mondiale. Il a également une fonction de fédération des ressources dédiées à ce thème.
- **Réforme des Nations Unies.** L'engagement de nombreuses agences des Nations Unies dans le processus de décision aux niveaux mondial, sous-régional et national encourage la coordination et les approches cohérentes. De plus, le partage des informations entre un large éventail de partenaires, dont les gouvernements et les groupes de la société civile, favorise les synergies entre programmes. Une telle harmonisation des efforts est à la fois l'un des objectifs de la réforme des Nations Unies et de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement.
- **Répondre à la demande.** Le financement global dédié aux initiatives de lutte contre la violence à l'égard des femmes est en augmentation. Néanmoins, les ressources disponibles sont réellement disproportionnées par rapport à l'ampleur du problème. De 2004 à 2007, les ressources du Fonds d'Affectation Spéciale des Nations Unies ont été décuplées. Le Fonds n'a cependant pu satisfaire que 5% des requêtes excédant 100 millions de dollars reçues en 2007. À titre de comparaison, le Fonds Mondial de Lutte Contre le SIDA, la Tuberculose et la Malaria a reçu plus de 10 milliards de dollars de soutien depuis sa création en 2002. L'objectif à l'horizon 2015 du Fonds d'Affectation Spéciale des Nations Unies pour Éradiquer la Violence à l'Égard des Femmes est d'atteindre un minimum de 100 millions de dollars par an nécessaire pour combattre le problème de manière sérieuse et durable.
- **Un investissement sain.** Le Projet du Millénaire des Nations Unies, qui représente la sagesse collective de 250 experts internationaux, a conclu que l'éradication de la violence contre les femmes est la clé qui donnera l'impulsion à la contribution sociale et économique entière des femmes. En effet, le Groupe de Travail sur l'Éducation et l'Égalité des Genres a identifié l'élimination de la violence à l'égard des femmes comme une des sept priorités stratégiques pour atteindre l'Objectif 3 du Millénaire pour le Développement sur l'égalité et l'autonomisation des femmes, ainsi que les OMD de manière générale.

« La violence à l'égard des femmes est un problème qui ne peut pas attendre ».

Asha-Rose Migiro,
Secrétaire général adjoint
des Nations Unies

cruels, y compris les tortures sexuelles, les grossesses forcées et l'infection délibérée du VIH, font partie des violations des droits de la personne infligées aux femmes et aux filles dans les situations de conflit.

- **On estime qu'entre 100 et 140 millions de femmes et de filles à travers le monde ont subi des mutilations/ excisions génitales, et chaque année 3 millions de filles courent le même danger. >>**

« Le Fonds d'Affectation Spéciale des Nations Unies nous a non seulement aidé, nous en tant que survivantes de viol, à fournir des services aux femmes qui ont été violées. Il nous a aussi permis de prouver que les femmes issues des communautés pauvres sont capables de diriger la lutte contre la violence à l'égard des femmes ».

Marie Eramithe Delva,
Leader, Komisyon Fanm
Viktim pou Viktim
(Commission de Femmes
Victimes pour Victimes),
Haïti

Fonds d'Affectation Spéciale des Nations Unies pour Éradiquer la Violence à l'Égard des Femmes Nations Unies et autres partenaires*

Département des Opérations de Maintien de la Paix

Division de la Promotion de la Femme

Commission Économique pour l'Afrique

Commission Économique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes

Commission Économique et Sociale pour l'Asie et le Pacifique

Organisation Internationale du Travail

Programme Commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA/Coalition Globale sur les Femmes et le SIDA

Action des Nations Unies contre la Violence Sexuelle Pendant les Conflits

Fonds des Nations Unies pour la Population

Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires

Bureau du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Droits de l'Homme

Bureau du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés

Fonds des Nations Unies pour les Enfants

Fonds de Développement des Nations Unies pour la Femme

Programme de Développement des Nations Unies

Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture

Programme des Nations Unies pour les Etablissements Humains

Bureau des Nations Unies contre la Drogue et le Crime

Banque Mondiale

Programme Alimentaire Mondial

Organisation Mondiale de la Santé

Des experts de premier plan et des organisations de la société civile, y compris Amnesty International, le Center for Women's Global Leadership et le Human Rights Watch, participent aux comités de conseil du Fonds aux niveaux mondial et sous-régional.

* En 2007. La participation varie d'une année à l'autre

- Chaque année, près de 800,000 personnes sont victimes de la traite des êtres humains vers l'étranger dont la majorité sont destinées à l'esclavage sexuel. Environ 80% d'entre elles sont des femmes et des filles, et la moitié sont des mineures. Le trafic humain est la troisième activité criminelle la plus rentable après le commerce illicite de la drogue et des armes.

Les contributeurs mondiaux à ce jour

Le Fonds d'Affectation Spéciale des Nations Unies pour Éradiquer la Violence à l'Égard des Femmes est financé par les contributions bénévoles des gouvernements, du secteur privé, des organisations non-gouvernementales et des particuliers dans le monde entier. Les principaux pays donateurs sont l'Espagne, les Pays-Bas, la Norvège, les États-Unis d'Amérique, la Finlande, le Japon, l'Italie, l'Australie, le Royaume-Uni, l'Irlande, l'Autriche, le Danemark et l'Islande. Les gouvernements d'Antigua et Barbuda, de Malte, de l'île Maurice, de la République de Corée, de Slovénie et de Trinité et Tobago sont également reconnus pour leur soutien.

Les donateurs du secteur privé, tel que Johnson & Johnson, qui a financé la création des programmes basées sur des preuves fournies par les études exploratrices sur la relation entre la violence à l'égard des femmes et le VIH. Avon Products, Inc., en partenariat avec l'UNIFEM, a créé le Avon Empowerment Fund, qui a permis de récolter 1 million de dollars pour le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies destinés aux subventions en 2008. Citons d'autres partenaires du secteur privé tels que Macy's, TAG Heuer et Omega.

Le soutien des fondations inclut la Fondation des Nations Unies et la Fondation Cinema for Peace basée à Berlin, en Allemagne. Le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies a également bénéficié de la générosité des fondations: Conrad Hilton Foundation et MacArthur Foundation.

Les partenaires de financement de longue date issus de la société civile incluent Zonta International, un réseau mondial d'exécutifs et de professionnels joignant leurs efforts pour faire progresser le statut de la femme dans le monde à travers des services et des plaidoyers; les Comités Nationale de l'UNIFEM situés en Australie, Autriche, Islande, Italie, Nouvelle-Zélande, Singapour, Royaume-Uni et États-Unis d'Amérique, organisations bénévoles qui soutiennent la mission et les programmes de l'UNIFEM; et le Transition Network et le World Day Prayer.

Le Fonds d'Affectation Spéciale des Nations Unies présente également ses remerciements aux individus qui nous offrent leur soutien. L'Ambassadrice de bonne volonté de l'UNIFEM, Nicole Kidman, s'est personnellement engagée pour mobiliser le soutien des personnes et des entreprises et pour être le porte-parole de la campagne « Dites NON à la violence contre les femmes ».

De plus en plus, les campagnes nationales et celles diffusées sur Internet transmettent le message du Fonds d'affectation spéciale à un plus grand nombre de personnes. Visitez le site web suivant : www.saynotoviolence.org

Ressources clés :

- **United Nations. 2006. Étude approfondie de toutes les formes de violence à l'égard des femmes. Rapport du Secrétaire-General. (A/61/122 /Add.1).**
- **Résolutions de l'Assemblée Générale des Nations Unies. 2006 et 2007. Intensification de l'action menée pour éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes (A/RES/61/143 et A/RES/62/133).**
- **Projet Objectifs du Millénaire de l'ONU. 2005. Taking Action: Achieving Gender Equality and Empowering Women. Task Force on Education and Gender Equality. London and Sterling, Virginia: Earthscan.**
- **Projet Objectifs du Millénaire de l'ONU. 2005b. Investir dans le développement : plan pratique pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. Rapport au Secrétaire Général. London and Sterling, Virginia: Earthscan.**
- **Organisation Mondiale de la Santé. 2005. Multi-country Study on Women's Health and Domestic Violence against Women. Genève: OMS.**



Fonds de développement des
Nations Unies pour la femme
UNIFEM

« Le Fonds d'Affectation Spéciale des Nations Unies prouve que la violence à l'égard des femmes est un problème qui peut être résolu ».

Ellen Johnson-Sirleaf, Présidente du Libéria

Pour en savoir plus ou faire un don en ligne : www.unifem.org

Produit par UNIFEM, Administrateur du Fonds d'Affectation Spéciale des Nations Unies
304 East 45th Street
New York, NY 10017
Août 2008